

OUVERTURE DU PÔLE CAMI SPORT ET CANCER - Janvier 2017

Partenariat quadripartite :

Fédération Nationale CAMI Sport et Cancer – IUCT-Oncopôle –
Ligue Contre le Cancer 31 – Malakoff Médéric

Présentation du Pôle CAMI Sport et Cancer :

**Qu'est ce que le Pôle Sport et Cancer de l'Oncopôle à Toulouse ?
En quoi consiste le programme d'activité physique proposé ?
Pourquoi et comment y participer ?**

Le Pôle Sport et Cancer est un dispositif d'accompagnement thérapeutique des patients atteints de cancer et en cours de traitement, à travers un **programme d'activité physique et un suivi personnalisés**.

Ce nouveau dispositif intra-hospitalier donnera ainsi toute sa place à l'activité physique et sportive comme l'un des **soins de support du cancer** et de ses traitements.

Il est porté d'un élan commun par la Fédération Nationale CAMI Sport et Cancer, l'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse-Oncopôle, le comité 31 de la Ligue Contre le Cancer, et bénéficie du soutien de l'organisme de santé mutuelle et prévoyance Malakoff Médéric.

Les études scientifiques récentes démontrent en effet l'intérêt de l'activité physique organisée en synergie avec les traitements classiques et indispensables pour lutter contre le cancer, telles que la chirurgie, la chimiothérapie, radiothérapie ou hormonothérapie par exemple.

Pour être efficace et pertinente, cette activité physique doit être nécessairement **adaptée** aux parcours de soins et à la condition physique de chacun, et elle doit être **enseignée dans des conditions optimales** d'intensité, de régularité et de sécurité.

C'est pourquoi elle fait l'objet d'un encadrement et d'un suivi personnalisés, qui sont assurés par un **éducateur médico-sportif** titulaire du Diplôme Universitaire Sport et Cancer (Université Paris XIII), et formé spécifiquement à la prise en charge du cancer par l'activité physique et sportive.

Les patients peuvent être orientés vers ce « Programme Sport et Cancer », **sur recommandation de leur médecin à l'Oncopôle**, quelle que soit sa spécialité (médecin oncologue, chirurgien, radiothérapeute...)

S'il l'estime opportun, le médecin pourra ainsi délivrer au patient un **certificat médical** spécifique d'aptitude à l'activité physique organisée dans le cadre du Pôle Sport et Cancer.

Une fois ce certificat établi et remis au patient, ce dernier pourra alors prendre contact avec le secrétariat de la Ligue Contre le Cancer (au 05 61 54 17 17), pour convenir d'un **premier entretien** avec l'éducateur médico-sportif du Pôle.

Ce premier entretien d'accueil permettra ainsi d'évoquer le parcours de vie de chaque patient, la maladie, ses traitements et son vécu.

Le patient bénéficiera aussi d'une présentation complète sur le « Programme Sport et Cancer », et l'éducateur médico-sportif pourra répondre à toutes les interrogations en matière d'organisation et de contenu de l'activité physique et sportive.

Ce sera aussi l'occasion d'effectuer quelques tests, qui permettront d'en savoir plus sur la condition physique de chaque personne, et sur les éventuelles limitations corporelles.

Ces informations permettront alors de définir en accord avec l'éducateur médico-sportif des **objectifs de progression**.

Après ce premier entretien, chaque personne orientée et désireuse de participer au programme pourra alors accéder aux **16 créneaux d'activité physique et sportive organisés chaque semaine**.

Il s'agira alors de **prendre part à deux séances d'activité physique par semaine, soit 2 x 1h, pendant une durée de six mois**, qui peut aussi s'étendre jusqu'à 1 an, suivant les besoins de chacun.

Et tous les trois mois, un bilan sera planifié pour chaque participant, afin de faire le point sur le parcours de soins, mais aussi afin d'évaluer la condition physique et les bénéfices corporels, induits par l'activité physique.

Les cours proposés sont **collectifs** et se déroulent sur le site de l'Oncopôle, dans les locaux de la Ligue Contre le Cancer (à 250m du bâtiment principal).

Ils sont de deux types : **gymnastique posturale et marche nordique** (au choix).

Ils s'appuient sur la méthode innovante promue par la Fédération CAMI Sport et Cancer, le **Médiété©**. La pédagogie instaurée par le Médiété© assure ainsi une préparation optimale du corps afin d'effectuer n'importe quel mouvement de manière sécuritaire et efficace ; elle facilite la réappropriation de son propre corps et permet un travail physique global, y compris sur les zones corporelles affectées par les traitements.

À l'issue du programme Sport et Cancer (de 6 mois à 1 an, selon les souhaits de chacun), chaque personne évaluera avec l'éducateur médico-sportif du Pôle les bénéfices liés à sa participation et à son investissement dans ses cours d'activité physique.

Chaque patient pourra aussi **choisir de poursuivre** son entraînement physique ou sa remise en forme dans les cours CAMI Sport et Cancer organisés sur la ville de Toulouse, en extra-hospitalier.

Le programme d'activité physique et sportive du Pôle Sport et Cancer est totalement **gratuit** pour le patient. Il est pris en charge intégralement par la Fédération Nationale CAMI Sport et Cancer, et ses partenaires institutionnels.

Dès à présent, chaque patient désireux de bénéficier de ce programme, ou d'en savoir plus, peut donc **se rapprocher de son médecin** (ou de son secrétariat) à **l'IUCT-Oncopôle**, qui pourra le conseiller et l'orienter vers ce nouveau dispositif d'accompagnement thérapeutique, pour **mieux lutter contre le cancer**.

> Pour en savoir plus :

- *Christophe Lendormy (éducateur médico-sportif du Pôle CAMI Sport et Cancer IUCT-O)*

Contact mail : polecami.oncopole@sportetcancer.com

Contact téléphone : 07 69 27 65 79 (merci de laisser un message avec vos coordonnées complètes, afin de vous rappeler dans les plus brefs délais)

> Et aussi : <https://www.sportetcancer.com/contact-poles-sport-et-cancer>

